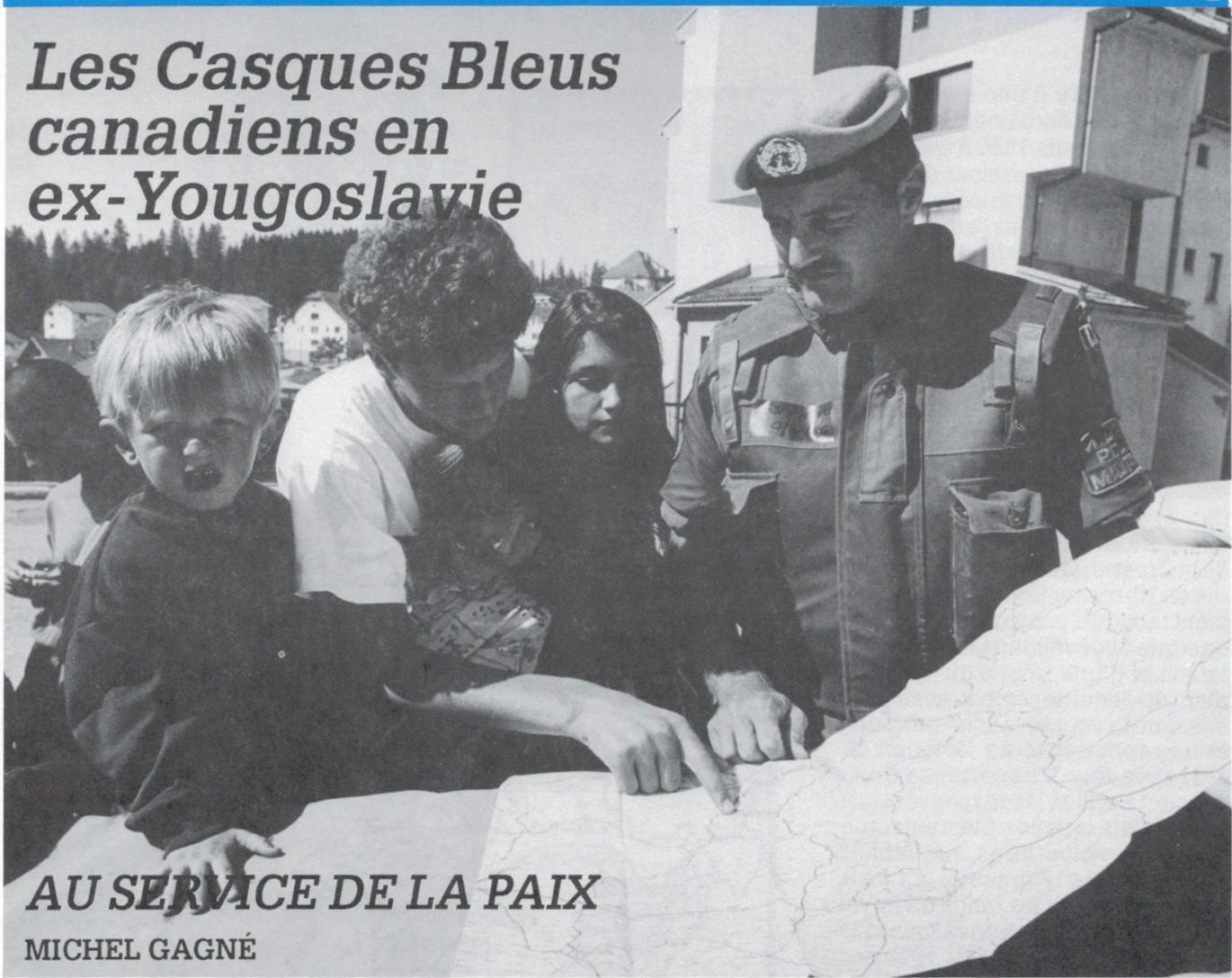


Les Casques Bleus canadiens en ex-Yougoslavie



13

AU SERVICE DE LA PAIX

MICHEL GAGNÉ

PHOTO: CHRISTIAN COULOMBE

A la suite de l'éclatement de l'Union soviétique, plusieurs pays satellites en profitèrent pour se libérer du joug communiste et prendre en main leur destinée. Pour certains pays, la transition fut difficile mais s'effectua somme toute sans heurt. D'autres, par contre, éprouvèrent d'énormes difficultés et se trouvèrent plongés en pleine crise politique. Pire encore, certains se sont enlisés dans une guerre civile qui a pris la forme d'un génocide. C'est le cas de l'ex-Yougoslavie, où trois peuples, trois religions et des intérêts multiples s'affrontent. Rappelons que la Yougoslavie était devenue république fédérative sous Josip Broz, dit Tito, en novembre 1945. La fédération comprenait la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la Macé-

doine, le Monténégro, la Serbie (avec les deux provinces autonomes de la Voïvodine et du Kosovo) et la Slovénie. La Serbie était la république la plus influente au sein de cette fédération et détenait plusieurs pouvoirs. Lorsque survint en 1990 le démembrement, elle dut faire face à la détermination des autres peuples qui un à un proclamèrent leur indépendance.

Cette situation d'instabilité mènera à la guerre civile, opposant principalement les Serbes bosniaques, les Croates et les Musulmans de la Bosnie-Herzégovine. Le conflit est amplifié par le fait que chacune des communautés désire conserver son identité et ses acquis – obtenus durant l'époque de la fédération – à l'intérieur des nou-

velles frontières. C'est ainsi que nous retrouvons des forces serbes qui combattent en Croatie pour défendre leurs territoires et d'autres forces serbes, croates et musulmanes qui font de même en Bosnie-Herzégovine. Devant l'ampleur du conflit, la communauté internationale n'est pas demeurée indifférente. Tous les pays furent unanimes à dire qu'il fallait trouver une solution, mais aucun ne souhaitait s'engager seul. C'est alors que l'Organisation des Nations unies prend charge de la mission. Forte de sa réputation de leader en matière de maintien de la paix – ses forces reçurent le prix Nobel de la paix en 1988 (fig. 1) – l'ONU fait appel à ses membres pour l'appuyer dans son action. Le Canada est l'un des premiers pays à répondre à son

invitation. Doté d'une vaste expérience dans le domaine, notre pays est le seul depuis 1950 à avoir participé à toutes les missions de maintien de la paix organisées par les Nations unies. Depuis l'envoi de son premier contingent affecté à la réouverture de l'aéroport de Sarajevo, les Casques Bleus canadiens ont pour mission de convoyer l'aide humanitaire et d'assurer la sécurité.

Le but du présent article n'est pas de traiter de l'ensemble du conflit, mais de rendre hommage aux militaires du Royal 22e Régiment (fig. 2) et de ses unités composantes, stationnés dans le secteur Sud de la Croatie dans le cadre de l'Opération Harmony (fig. 3). Ce groupe tactique, composé, au total, de quelque 1000 militaires du 1^{er} Bataillon et d'une troupe du 5^e Régiment du génie de combat, avait pour mission d'occuper la zone protégée et de rapporter toute violation du cessez-le-feu. L'importance de la mission a obligé les responsables à faire appel à la milice. C'est ainsi que plusieurs volontaires, provenant des différents régiments, ont joint temporairement les rangs du Royal 22e. Parmi ceux-ci, il y avait mon fils Yannick, membre depuis 1991 des Fusiliers Mont-Royal (fig. 4).

Son séjour en Croatie m'a amené à m'intéresser non seulement aux mouvements de troupes, mais aussi aux moyens de transport utilisés pour acheminer le courrier. Voici, en premier lieu, le cheminement parcouru par sa compagnie – Compagnie C, Peloton 9, Section 2 (fig. 5) – pour la période d'octobre 1993 à avril 1994. Il faut savoir qu'à la signature du contrat, le militaire s'engage pour une durée de neuf mois (entraînement, déploiement, congés); son action étant alors connue sous le nom de *Tour UN* (*United Nations*).

Après avoir complété leur entraînement à la base des forces armées canadiennes de Valcartier (fig. 6), les Casques Bleus quittent début octobre 1993 l'aéroport de Québec en direction de Médak, ville située au Sud de Zagreb, en Croatie,

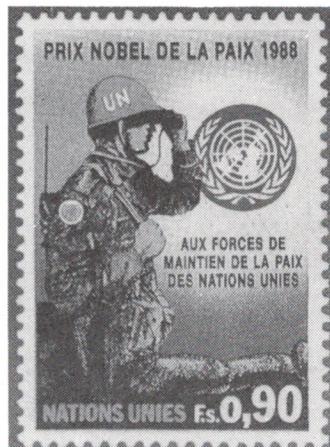


Figure 1



Figure 2

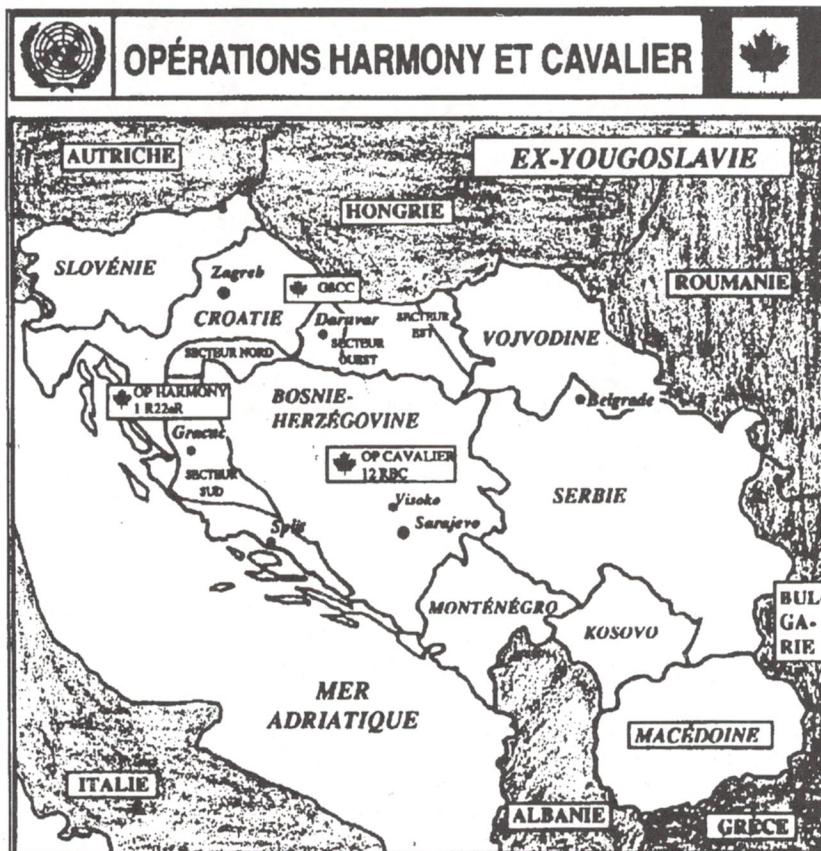


Figure 3

La Section 2 (Peloton 9, Compagnie C), photographiée devant un blindé des forces serbes dans un village de la région de Médak. La photo a été prise le 4 novembre 1993 par le photographe officiel du bataillon.



LES FUSILIERS MONT-ROYAL

Figure 4



Figure 5

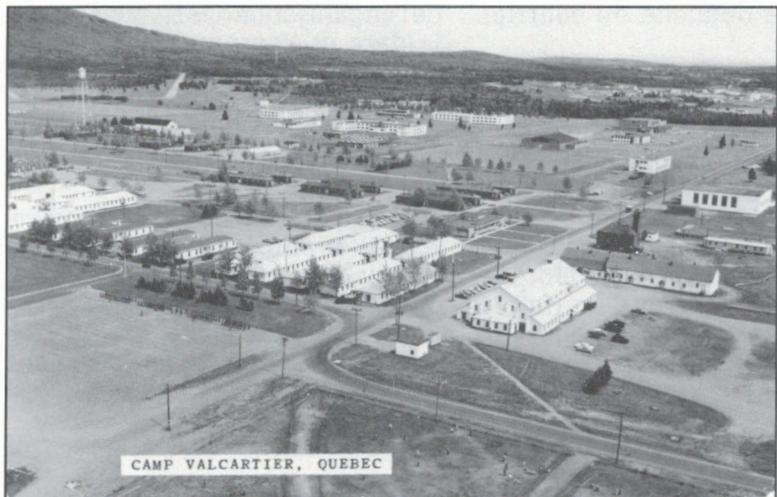


Figure 6
Carte postale de la base militaire de Valcartier.

Figure 7
Camp SC 15
(Sierra Charlie
1-5) des
Casques bleus
canadiens,
près de
Njegovani,
en Croatie.
Le poste
d'observation
est situé à
quelques 800
mètres des
positions
croates et
serbes.
Photo:
Yannick
Gagné.

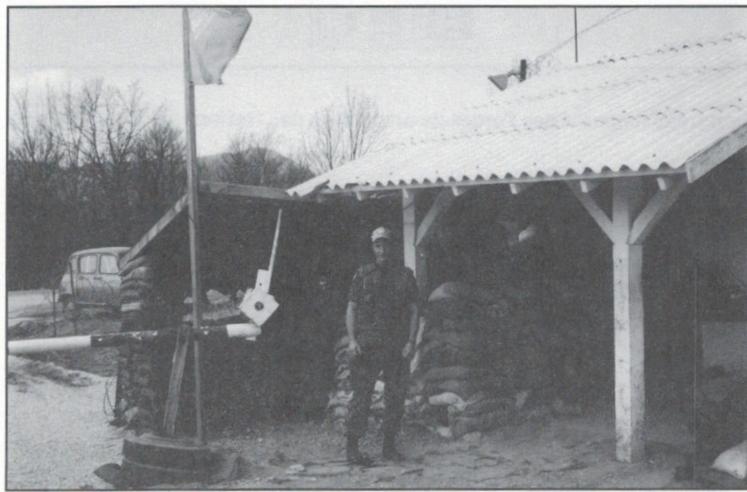
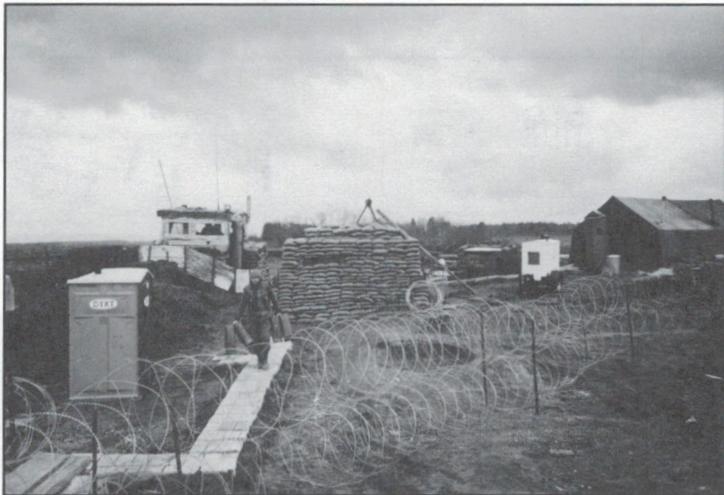


Figure 8
La section 2 a servi également d'appui logistique au quartier général des Casques bleus canadiens à Gracac. Sur la photo, on aperçoit le soldat Yannick Gagné au poste de contrôle du PC.

pour prendre la relève du deuxième bataillon du *Princess Patricia's Canadian Light Infantry*, mieux connu sous le sigle PPCLI. Leur mission les conduit à Médak, Njegovani (fig. 7) et Svétirok. Ces villages sont tous situés en banlieue de Gracac, siège du quartier général des Casques Bleus en Croatie.

La section a également servi d'appui logistique à leurs compagnons canadiens stationnés à Gracac (fig. 8), où des mouvements de troupes croates et serbes avaient été remarqués. Comme on peut le constater, nos militaires étaient constamment appelés à changer de lieu. Avec leurs nombreux déplacements, nous sommes à même de nous demander quel était le moyen utilisé pour livrer le courrier. On doit comprendre d'abord qu'il est impossible de communiquer directement avec les membres des forces armées. Le courrier doit obligatoirement transiter par la poste militaire et son acheminement requiert plusieurs intervenants. Depuis le partage de la Yougoslavie et le déclenchement des hostilités, Zagreb, capitale de la Croatie, est devenue le quartier général des opérations des Nations unies pour la région.

Le courrier en provenance du Canada emprunte tout d'abord la poste officielle, c'est-à-dire qu'il est transporté par les Postes canadiennes du point d'expédition jusqu'à la base de Belleville, en Ontario. Tout le courrier (et c'est aussi vrai pour les colis) destiné aux militaires canadiens en poste à l'étranger doit être dirigé vers cette base, qui est le dépôt postal militaire au Canada. Dès cet instant, le courrier est pris en charge par la poste militaire. L'expéditeur doit inscrire le nom du destinataire, ainsi que le matricule, le régiment, la compagnie, le peloton et la section. On doit aussi mentionner le numéro de la boîte postale qui correspond à la région où le bataillon est affecté. Dans le cas du 1^{er} Bataillon, il s'agissait de CFPO/BPFC 5006. [NDLR: Le CFPO/BPFC 5006 identifie le bataillon stationné en

Croatie, alors que le CFPO/BPFC 5004 identifie le bataillon stationné en Bosnie. Enfin, le CFPO/BPFC 5003 identifie le bataillon chargé de la logistique, d'où est acheminé pour le Canada tout le courrier provenant des Balkans.]

Malheureusement, aucune marque postale de ce bureau n'apparaît sur la correspondance échangée durant la période précitée. De Belleville, le courrier est ensuite dirigé vers l'unité postale des forces armées canadiennes à Trenton, soit à quelque vingt kilomètres de Belleville. On retrouve occasionnellement, au verso des enveloppes, une empreinte mécanique (fig. 9). Il ne semble pas toutefois qu'il s'agisse d'une pratique courante, puisque nous ne l'avons observée qu'en une seule occasion. On peut lire à l'intérieur du dateur les sigles CFPU/UPFC et CFB/BFC qui signifient respectivement *Canadian Forces Postal Unit/Unité postale des forces canadiennes* et *Canadian Forces Base/Base des forces canadiennes*.

Après avoir été trié, le courrier est placé en attente jusqu'au départ du prochain avion militaire à destination de Zagreb. De là, il est transféré à bord d'un hélicoptère des forces des Nations unies et dirigé vers Gracac, quartier général des Casques bleus canadiens pour le secteur sud de la Croatie. Puis, régulièrement, le quartier-maître du camp se rend à Gracac récupérer le courrier (fig. 10), qui sera par la suite distribué aux militaires. La même procédure est utilisée pour l'acheminement du courrier en sens inverse.

Les militaires en service bénéficient de la franchise postale, contrairement aux civils qui doivent s'acquitter du coût de l'affranchissement au Canada, soit du point d'expédition jusqu'à la base de Belleville (courrier transporté par Postes Canada). De Belleville jusqu'au camp militaire en Croatie, le transport est défrayé par l'armée. Toutefois, aucun frais n'est exigé par les postes canadiennes pour la

livraison à domicile du courrier militaire.

En ex-Yougoslavie, les forces onusiennes sont considérées comme une seule armée, même si plusieurs pays la composent. Pour cette raison, une seule marque postale est utilisée par les forces de protection des Nations unies (Forpronu) (fig. 11). Il s'agit d'un timbre circulaire de 44mm dans lequel on retrouve l'inscription bilingue UNITED NATIONS - UNIES, le logo

de l'Organisation des Nations unies, la date et l'acronyme unilingue anglais UNPROFOR pour *United Nations Protection Forces*. A ce jour, ce timbre a été répertorié dans les couleurs bleue et noire.

Nous espérons que cette brève excursion en ex-Yougoslavie vous a permis de connaître sommairement les tâches qui sont dévolues à nos Casques bleus et les opérations postales nécessaires à l'acheminement du courrier.

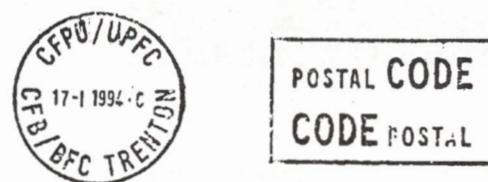


Figure 9

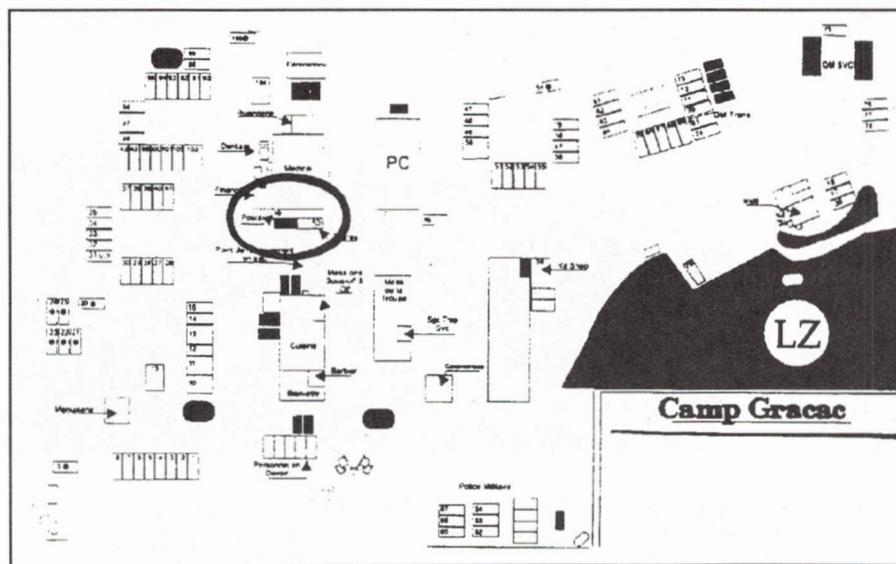


Figure 10

Emplacement du bureau de poste des Forces de protection des Nations unies (Forpronu) à Gracac.



Figure 11